



LA FEDERATION COMMUNIQUE

MONDELEZ JUSSY (02) :

NON AU CHANTAGE À L'EMPLOI

La CGT l'a toujours affirmé, une des causes de l'incendie du site de Jussy le 3 Septembre 2020 est liée à la course à la rentabilité financière de Mondelez au nom du sacro-saint profit. La méthode Lean a entraîné des cadences infernales, une flexibilité accrue, la casse des conquits sociaux, des augmentations de salaires « au ras des pâquerettes ». Des nettoyages et entretiens des machines, des contrôles qualité à minima... Sur le site, la productivité industrielle (kg produits par heure travaillée) a progressé de 9,9 % en 2019 contre 4,3 % pour l'ensemble des usines Biscuits au groupe.

Quatre mois après ce sinistre, le groupe annonçait vouloir relancer à compter de mi-mars, la production de Napolitain, « poule aux œufs d'or » et reconstruire « l'usine du futur » à Jussy à l'horizon 2023. Cela, si et seulement si, une nouvelle organisation du temps de travail était actée par les organisations syndicales.

Les salariés et les délégués du site ont subi depuis un chantage ignoble à l'emploi via des provocations incessantes du type « on a l'argent, » si « vous signez c'est pour Jussy, sinon, ça ira ailleurs ». Les promesses sur l'augmentation des volumes, le développement de nouveaux produits, le retour à l'emploi des 140 salariés que nous revendiquons... Rien n'a été jusqu'à maintenant quantifié et écrit par Mondelez. Par contre, la direction exigeait en plus la signature d'une charte par les syndicats qui devaient s'engager : « à jouer un rôle de facilitateurs aux côtés de la direction auprès des salariés sur le fait de travailler sur d'autres lignes et d'autres postes, de respecter le processus de planification et de prise des absences... ». Une augmentation de 9,9 % de la productivité en un an ne suffit pas, ils exigent toujours plus.

Parce qu'à la CGT, les militants ne sauraient agir contre les intérêts des salariés, notre syndicat a dit non à la casse des conquits sociaux, non à plus de flexibilité, non à l'augmentation du temps de travail. La CGT refuse que les salariés travaillent plus pour gagner moins, avec des conditions de vie et de travail fortement délabrées.

Notre syndicat a fait front aux pressions patronales sans nom, à la répression syndicale et au harcèlement bien connus dans le groupe. Il sera très vigilant sur les agissements futurs de la direction.

Mi-mars, la ligne Napolitain doit redémarrer, les salariés devront s'adapter à de nouvelles tâches, de nouveaux collègues, de nouveaux horaires. Dans un premier temps, tous les salariés seront occupés selon la direction. En production ou en formation sur de nouveaux métiers, de nouveaux postes. Mais Mondelez, fidèle à son attitude, annonce déjà un diktat : « Après les congés d'été, quand tout le monde sera formé, les salariés travailleront une semaine sur deux et une demande de chômage partiel sera déposée !!!! ».

Dans toutes les situations, nous assumons nos responsabilités syndicales et revendicatives.

Montreuil,
Le 02 mars 2021